



## Conseil de sécurité

Distr. générale  
13 août 2013  
Français  
Original : anglais

---

### **Lettres identiques datées du 13 août 2013, adressées au Secrétaire général et à la Présidente du Conseil de sécurité par le Représentant permanent de la République démocratique populaire lao auprès de l'Organisation des Nations Unies**

Sur instruction de mon gouvernement et en référence au paragraphe 25 de la résolution [2094 \(2013\)](#) du Conseil de sécurité, j'ai l'honneur de vous faire tenir ci-joint le rapport national de la République démocratique populaire lao sur la mise en œuvre de la résolution (voir annexe).

Je vous serais extrêmement reconnaissant de bien vouloir faire distribuer le texte de la présente lettre et de son annexe comme document du Conseil de sécurité.

L'Ambassadeur,  
Représentant permanent  
(*Signé*) Saleumxay **Kommasith**



**Annexe aux lettres identiques datées du 13 août 2013  
adressées au Secrétaire général et à la Présidente  
du Conseil de sécurité par le Représentant permanent  
de la République démocratique populaire lao  
auprès de l'Organisation des Nations Unies**

**Rapport national sur la mise en œuvre de la résolution  
2094 (2013) du Conseil de sécurité**

La République démocratique populaire lao réaffirme sa position, à savoir son ferme soutien à l'interdiction complète des essais nucléaires et à l'élimination totale des armes nucléaires et autres armes de destruction massive.

En application de la résolution 2094 (2013) du Conseil de sécurité, le Gouvernement de la République démocratique populaire lao a publié des instructions à l'intention des ministères et organismes concernés leur enjoignant de se conformer à ladite résolution et d'en appliquer strictement les dispositions. La liste des personnes, entités, articles, matériaux, équipements, biens, technologies et articles de luxe visés par les sanctions aux termes de la résolution a également été distribuée à tous les ministères et organismes concernés.

La République démocratique populaire lao est attachée à la paix, à la stabilité et à la dénucléarisation de la péninsule coréenne et au règlement des différends à la faveur d'un dialogue pacifique et constructif.

Vientiane, le 20 juillet 2013

---